

Demande de subvention FSDIE **Fonds de Solidarité pour le Développement des Initiatives étudiantes** *Projets associatifs étudiants*

Dossier à retourner au plus tard **le vendredi 28 février 2025 avant 13h**,
exclusivement sur l'adresse viestudiante@pspb.fr

CRITERES D'ELIGIBILITE

Seuls les projets répondant aux critères suivants pourront faire l'objet d'une demande :

Nature du projet

- projet au bénéfice de la communauté étudiante
ou
- projet d'intérêt général

Portage du projet

- Le projet doit obligatoirement être porté par une association comprenant des étudiants inscrits au PSPBB pour l'année en cours
- Le projet doit s'adresser à une part significative des étudiants du PSPBB

Attention : la demande ne peut être rétroactive et ne pourra par conséquent concerner des projets déjà réalisés.

AUTRES CRITERES

Seront également pris en compte les critères suivants :

- Nombre d'étudiants du PSPBB impliqués et/ou bénéficiant du projet
- Contribution du projet au rayonnement de l'établissement
- Faisabilité du projet
- Diversification des sources de financement/co-financement : ressources propres, subventions publiques (Crous Culture-ActionS, Sorbonne Université, Mairie de Paris etc.) ou privées
- Qualité et précision du dossier

I. IDENTIFICATION DU PROJET

Titre du projet :

Nom de l'association :

Etudiants interlocuteurs au sein de l'association porteuse du projet

Nom prénom : N°tel : Mail : Cursus PSPBB : <input type="checkbox"/> DNSPM 1 <input type="checkbox"/> DNSPC 1 <input type="checkbox"/> DNSPD 1 <input type="checkbox"/> DNSPM 2 <input type="checkbox"/> DE1 <input type="checkbox"/> DNSPC 2 <input type="checkbox"/> DNSPD 2 <input type="checkbox"/> DNSPM 3 <input type="checkbox"/> DE2 <input type="checkbox"/> DNSPC 3 <input type="checkbox"/> DNSPD 3 <input type="checkbox"/> DE3 <input type="checkbox"/> Master improvisation et création musicale Discipline :	Nom prénom : N°tel : Mail : Cursus PSPBB : <input type="checkbox"/> DNSPM 1 <input type="checkbox"/> DNSPC 1 <input type="checkbox"/> DNSPD 1 <input type="checkbox"/> DNSPM 2 <input type="checkbox"/> DE1 <input type="checkbox"/> DNSPC 2 <input type="checkbox"/> DNSPD 2 <input type="checkbox"/> DNSPM 3 <input type="checkbox"/> DE2 <input type="checkbox"/> DNSPC 3 <input type="checkbox"/> DNSPD 3 <input type="checkbox"/> DE3 <input type="checkbox"/> Master improvisation et création musicale Discipline :
---	---

Champ d'action

- culturel/artistique citoyen humanitaire sportif
 environnement solidarité autre :

Equipe du projet (autres que les étudiants précités au sein de l'association porteuse du projet)

Nom prénom	Fonction au sein du projet	Etablissement	Cursus d'études	Mail

Descriptif du projet (dossier de présentation détaillée à joindre à la demande)

Objectifs du projet :

- -----
- -----
- -----
- -----

II. REALISATION DU PROJET

Date(s)/période(s) : ----- ----- ----- -----	Lieu(x) : ----- ----- -----
---	-----------------------------------

III. PUBLIC CIBLE

Public(s) ciblé(s) : <ul style="list-style-type: none">••• Nombre de bénéficiaires du projet : ____
--

IV. COMMUNICATION

- Moyens de communication envisagés :

-
- Retombées pour le Pôle

IV. BUDGET PREVISIONNEL

Montant de l'aide demandée : -----

Attention :

- **Le budget prévisionnel devra impérativement être à l'équilibre**
(Total recettes = Total dépenses)
- Les dépenses de fonctionnement de l'association ne sont pas éligibles

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
		Ressources propres	
		Subventions	
		FSDIE	
Total		Total	

ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION PORTEUSE DE PROJET :

Le porteur du projet s'engage à :

- Réaliser le projet dans les 12 mois suivant l'attribution de la subvention
- Assurer une communication efficace autour du projet
- Faire apparaître le logo du PSPBB sur les documents de communication
- Affecter la subvention aux dépenses indiquées dans le budget prévisionnel
- Fournir un bilan qualitatif et financier (à l'équilibre et accompagné des factures) dans les 2 mois suivant la réalisation de l'événement
- Informer le PSPBB et rembourser la subvention en cas de non-réalisation du projet dans un délai maximum de 2 mois à compter du constat de la non-réalisation du projet.

Date et signature du représentant légal de l'association

PIECES A JOINDRE

- Dossier de présentation du projet
- Devis à l'appui du budget prévisionnel
- Statuts de l'association
- RIB de l'association

Examen des demandes lors de la commission FSDIE le lundi 31 mars 2025

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **Pôle Supérieur d'enseignement artistique Paris - Boulogne-Billancourt** pour l'**examen des demandes de subventions sur FSDIE**.

Elles sont destinées à l'**administration et aux Membres de la commission en charge de l'examen des demandes d'aide financière destinée aux initiatives étudiantes**. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Emmanuelle DESOUCHES, Déléguée à la Protection des données personnelles - 35 boulevard Berthier - 75017 Paris - cnil@pspbb.fr

LES PARTENAIRES RESSOURCES (volet à conserver)

La Maison étudiante

La Maison étudiante

La Maison étudiante soutient, accompagne et valorise les initiatives étudiantes. Réservations de salles, formations, domiciliation, matériel... La Maison étudiante, c'est une multitude de ressources entièrement gratuites pour faire vivre la vie étudiante sur Paris !

Le Kit Asso:

La Maison étudiante propose aux associations son dispositif de financement : le "Kit Asso". Il a pour but de mieux répondre aux besoins des associations (simplification des candidatures, paiement accéléré des aides) et de compléter l'accompagnement associatif proposé par la Maison étudiante (formations audiovisuelles, formations en gestion associative, appels à projets).
Le Kit Asso se décline en trois niveaux d'aides, chacun correspondant au niveau de développement de l'association

Cette aide financière s'accompagne d'un rendez-vous vous permettant de bénéficier de conseils personnalisés dans le montage de votre projet.

En savoir plus : <https://maison-etudiante.paris/vos-projets/>



Le Crous de Paris Dispositif Culture- ActionS

Grâce au dispositif Culture-ActionS, le Crous de Paris vous apporte un soutien financier et matériel dans la réalisation de vos projets culturels, citoyens ou solidaires. Plusieurs sessions de demande de subvention sont organisées chaque année. En savoir plus : <http://www.culture-crous.paris/culture-actions-2/>



Crous / Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

Depuis 2018, la **Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)** permet de financer des projets pour améliorer la vie étudiante et la vie de campus dans les domaines de l'accueil, l'accompagnement social, la santé et la prévention, la culture et le sport.

<https://www.crous-paris.fr/2024/03/18/cvec-a-vos-projets-envoyez-vos-idees-pour-la-vie-de-campus/>

